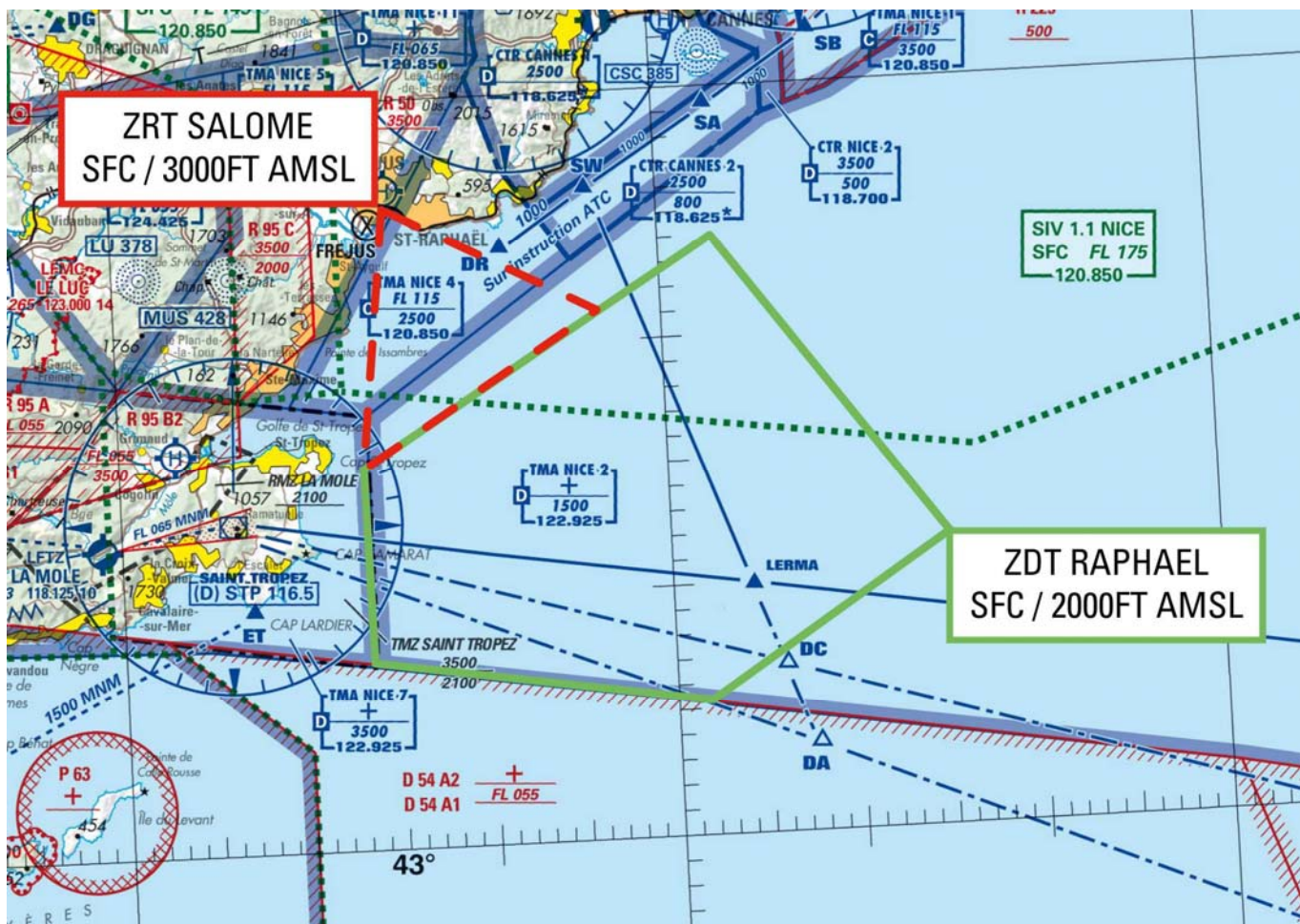


Objet : Création d'une Zone Réglementée Temporaire (ZRT) « SALOME » et d'une Zone Réglementée Dangereuse Temporaire (ZDT) « RAPHAEL » dans le cadre de l'exercice CLEOPATRA dans la région de Fréjus (83) – Fermeture itinéraire de transit VFR

En vigueur : Du jeudi 15 au vendredi 16 septembre 2022

Lieu : FIR Marseille LFMM, AD : Nice LFMN, Cannes LFMD, La Mole LFTZ



Extrait carte IGN 1 : 500 000 Edition 2022

ACTIVITÉ

Activités spécifiques défense

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZDT RAPHAEL Du jeudi 15 septembre 2022 - 2200 UTC au vendredi 16 septembre 2022 - 0500 UTC
ZRT SALOME vendredi 16 septembre 2022 de 0200 UTC à 0600 UTC

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

Nice INFO : 120.850 MHz / 122.925 MHz
CCMAR MED: 127.975 MHz
Cannes TWR : 118.625 MHz
La Mole AFIS : 118.125 MHz
Toulon TRANSIT : 118.825 MHz

GESTIONNAIRE

Porte Hélicoptères amphibie TONNERRE

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) et zone dangereuse temporaire (ZDT) activables qui coexistent avec les parties d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

ZRT SALOME :

CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à l'exercice ;
- les aéronefs sans équipage à bord participant à l'exercice ;
- les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions et après notification auprès de l'Officier de Quart Opération PHA Tonnerre.

ZDT RAPHAEL :

CAG/CAM : se conformer aux instructions des organismes habituels de la circulation aérienne. L'attention des navigateurs aériens est attirée sur le caractère particulièrement dangereux des activités se déroulant dans ces zones. En conséquence, pendant les créneaux d'activité, il est fortement recommandé d'éviter de pénétrer ces zones.

SERVICES RENDUS

CAM : Contrôle, Information de vol et alerte rendus par le gestionnaire.

CAG : Information de vol et alerte rendus par les organismes habituels

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZRT SALOME	ZDT RAPHAEL
<u>Limites latérales</u>	<u>Limites latérales</u>
043°25'39" N,006°45'00" E	043°15'15" N,006°43'23" E
043°15'15" N,006°43'23" E	043°24'00" N,007°02'55" E
043°21'13" N,006°56'31" E	043°11'40" N,007°15'11" E
043°25'39" N,006°45'00" E	043°05'21" N,007°01'49" E
	043°07'28" N,006°43'31" E
	043°15'15" N,006°43'23" E
<u>Limites verticales</u>	<u>Limites verticales</u>
SFC / 3000 ft AMSL	SFC / 2000 ft AMSL

DISPOSITIONS PARTICULIERES

L'activation de la ZRT SALOME entraine la fermeture du transit VFR entre les points DR et ET.

ORGANISME A CONTACTER

Avant l'exercice :

Bureau OPS PHA Tonnerre : Tél : 04.94.02.17.62

Pendant l'exercice :

Officier de Quart Opération PHA Tonnerre : Tél : 04.94.02.17.33